Index de l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes – année 2026 (données 2025)

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1 - écarts de rémunération (en %)	0	INCALCULABLE		40	0
2 - écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	0,4	35	35	35
3 - pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	INCALCULABLE		15	0
4 - nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	3	5	10	10
Total des indicateurs calculables			40		45
INDEX (sur 100 points)	**INCALCULABLE**				**100**

L'index est incalculable car le nombre de points maximum des indicateurs calculables est inférieur à 75.

GUIGUES
l'esprit constructif